

Bulletin d'histoire politique

La menace de disparition du cours d'histoire du XXe siècle en secondaire 5

Robert Comeau



Volume 16, numéro 2, hiver 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056148ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056148ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Comeau, R. (2008). La menace de disparition du cours d'histoire du XXe siècle en secondaire 5. *Bulletin d'histoire politique*, 16(2), 229–232.
<https://doi.org/10.7202/1056148ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2008

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Éditorial

La menace de disparition du cours d'histoire du xx^e siècle en secondaire 5.

ROBERT COMEAU

Directeur

Ce n'est pas que pour l'apprentissage du français que la réforme au secondaire inquiète. La situation n'est pas plus rassurante en ce qui concerne l'enseignement de l'histoire. On se souviendra qu'il a fallu que le ministre de l'Éducation rectifie le tir au printemps 2006 suite au tollé dans les médias suscité par la révélation du projet de programme d'« histoire et d'éducation à la citoyenneté » de secondaire 3 et 4.

Cette fois, c'est la menace de disparition du cours d'histoire du xx^e siècle en secondaire 5 qui suscite une vive inquiétude chez les professeurs d'histoire qui ont appris au Congrès de la Société des professeurs d'histoire de la bouche même du responsable de l'Univers social au ministère que l'on s'apprêtait à faire disparaître un cours d'histoire du xx^e siècle pour en faire un cours multidisciplinaire axé sur les enjeux du présent.

À la suite de la consultation du Régime pédagogique en 2005, précédée de 10 ans de réflexions par des comités présidés par des experts (Rapport Corbo 1994, Rapport Lacoursière 1996, Rapport Inchauspé 1997), un article de la revue *L'Actualité* nous annonçait le remplacement de l'actuel cours facultatif de secondaire 5 sur l'histoire du xx^e siècle par un cours devant s'intituler « Monde contemporain ». Les fonctionnaires responsables du programme sont catégoriques : ce ne sera plus un cours d'histoire mais un cours axé sur les enjeux de l'actualité. Et ce cours sera obligatoire à partir de septembre 2009. Aucune explication ne fut apportée pour justifier ce rejet du cours d'histoire.

UNE RÉACTION DE LA SPHQ DÈS FÉVRIER 2007

Dès le 20 février 2007, Laurent Lamontagne, le président de la Société des professeurs d'histoire du Québec (SPHQ), principal regroupement des professeurs d'histoire du secondaire, faisait connaître au responsable des programmes en « univers social » du MELS (nom donné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport aux disciplines d'histoire, géographie et d'économie) dans un mémoire détaillé les raisons du mécontentement suscité par ce projet de programme de secondaire 5 dont le titre n'était pas encore définitivement adopté mais dont les grandes orientations étaient présentées comme définitives.

1. Alors qu'une des recommandations du Rapport Lacoursière, rapport du groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire, (*Se Souvenir et devenir*, 10 mai 1996, p. 73) préconisait « qu'un *programme d'histoire* soit obligatoire, à raison de 100 heures par année, chaque année du secondaire » les attentes pour que soit créé en secondaire 5 un cours obligatoire d'histoire du *xx^e* siècle étaient grandes. Or voilà que le responsable des programmes en univers social du ministère, Marius Langlois, annonce d'emblée, lors d'une séance de consultation, qu'il faudra faire le deuil d'un cours d'histoire. Ce nouveau programme qui doit être adopté au printemps 2008 pour entrer en vigueur en septembre 2009 ne sera pas un cours de la discipline historique. (La réforme amorcée au primaire en 2000 atteindra en 2009 la dernière année du secondaire.)
2. Le Rapport Inchauspé, ce rapport du groupe de travail sur la réforme du curriculum, proposait « la mise sur pied du programme "Connaissance du monde contemporain" qui devrait intégrer les contenus essentiels des programmes actuels : histoire du *xx^e* siècle, éducation économique et géographie du temps présent » (Gouvernement du Québec, 1997, p. 142). Le rapport du président Paul Inchauspé proposait aussi que l'enseignement de l'histoire porte sur la connaissance du monde contemporain à l'intérieur d'un programme qui s'intéresse aussi à la géographie et à l'économie. Il s'agit ici d'un cours d'histoire qui intègre des éléments de géographie ou d'économie, mais qui demeure un cours d'histoire. Pourquoi alors faire disparaître l'histoire alors que Paul Inchauspé en reconnaît pleinement aussi son importance ?
3. Le Rapport du Groupe de travail sur les profils de formation au primaire et au secondaire, créé le 30 mars 1994 par le ministre de l'Éducation de l'époque, Jacques Chagnon, rapport intitulé *Préparer les jeunes*

au *xx^e siècle* (aussi dénommé « Rapport Corbo ») soulignait également l'importance de maintenir cette discipline qu'est l'histoire même s'il a employé le terme « univers social » pour définir un groupe de disciplines de sciences humaines. Le Rapport Corbo n'a jamais recommandé la dissolution de l'histoire en disant que le programme de secondaire 5 devrait être multidisciplinaire et qu'on devrait faire le deuil d'un cours disciplinaire d'histoire. Bien au contraire, s'expliquant sur son Rapport à l'hiver 2007, Claude Corbo est on ne peut plus clair :

Le groupe de travail a formulé des pistes de réflexion concernant le rôle et la contribution de l'histoire comme discipline d'enseignement. Pour le groupe, *le contenu de connaissance en histoire est substantiel* (en italique dans le texte). [...] Au secondaire, on pourrait envisager de développer « la connaissance d'un ensemble de réalités de l'univers social selon plusieurs dimensions distinctes [...] Au titre des dimensions historiques, la tâche de l'école serait de permettre de rendre compte « selon une chronologie organisée des grands moments de l'histoire de l'Occident », rendre compte aussi de façon articulée des grands moments de l'histoire du Québec et du Canada, ainsi que des « idéologies, des changements politiques, économiques et sociaux qui ont marqué l'histoire de l'Occident durant le *xix^e* et le *xx^e* siècle, et de montrer comment ces changements sont à l'origine de l'état actuel du monde » (*Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, n^o 2, p. 220).

Et sur la question des compétences versus les connaissances, Claude Corbo apporte les précisions suivantes sur les contributions de son groupe de travail :

Sur la question des contenus des programmes et de l'importance des connaissances en regard des compétences, le groupe a clairement marqué, par ses pistes de réflexion, l'importance à accorder aux contenus, notamment en histoire. Le groupe pense en particulier « que l'école ne peut faire l'économie de l'insertion de l'élève dans le monde de la culture déjà constituée, celle par exemple de l'héritage culturel de la littérature, celle des découvertes scientifiques passées, celle de l'histoire des institutions politiques et sociales. On ne peut être véritablement instruit si l'on est inculte. C'est à travers ces savoirs constitués que les objectifs de développement et de créativité doivent être atteints. [...] Le Rapport du groupe de travail prend pleinement acte des contraintes disciplinaires et valorise l'importance des connaissances à assimiler pendant la formation primaire et secondaire,

en histoire comme dans d'autres disciplines » (*Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, n° 2, p. 220).

Aucune justification n'a été fournie pour appuyer le fait que le cours d'histoire devrait être abandonné au profit d'un cours interdisciplinaire axé sur les enjeux du présent.

PROBLÈMES SOULEVÉS

Les élèves éprouvent généralement de l'intérêt et aiment connaître l'histoire du xx^e siècle. Ils doivent pour comprendre le monde dans lequel ils vivent en avoir une vision large. Pour comprendre les conflits contemporains et les enjeux politiques et économiques, une bonne connaissance des grands phénomènes du xx^e siècle s'avère indispensable. L'élève du secondaire n'aura plus l'occasion d'aborder les grands événements du xx^e siècle. Ce cours multidisciplinaire pourra être offert par n'importe quel enseignant ayant reçu une formation de base en sciences humaines sans connaissance spécifique en histoire.

Il apparaissait tout à fait possible à travers un cours d'histoire du monde contemporain d'incorporer des notions d'économie, de géographie ou de géopolitique. Cette intégration des dimensions économiques et géographiques pourrait très bien s'accomplir en parcourant l'histoire du xx^e siècle. L'idée d'intégrer les trois principales matières de sciences humaines au secondaire est d'ailleurs annoncée depuis 1997 et elle suscitait un enthousiasme certain chez les enseignantes et enseignants d'histoire.

Peu importe le titre qui sera adopté, il est important que ce cours ne fasse pas référence qu'au présent, qu'à l'actuel mais et qu'il soit explicite sur la dimension diachronique ou historique des questions abordées. On ne peut faire fi d'une trame historique. Il serait important que les associations d'histoire interviennent pendant que le programme n'est pas encore adopté définitivement et exigent le maintien d'un cours d'histoire du xx^e siècle en secondaire 5 et que ce cours devienne obligatoire.

Bien sûr cette question particulière s'inscrit dans le cadre plus large de ce qui s'appelle maintenant « le renouveau pédagogique ». À ce chapitre, je vous incite à lire, dans la section « Débats » de ce numéro le mémoire du Collectif pour un enseignement de qualité (CEQ) présenté à la Commission Bouchard-Taylor qui aborde, entre autres, les effets de la Réforme sur l'enseignement de l'histoire.